District Drôme Ardèche de Football

Commission Féminine

PROCÈS-VERBAL N°9
du 12 décembre 2022

COMPOSITION DE LA COMMISSION

Présidente de la commission : Nathalie PELIN
Responsable des compétitions jeunes : Roselyne LAULAGNET
Responsable des compétitions séniors et en charge de la féminisation : Nathalie PELIN
Membres de la commission : Mathilde REBOULLET, Elodie LAFFORGUE, Daniel CHEVAL et Michel PEYROUZE.

CHAMPIONNAT SENIORS F à 11

Responsable
Nathalie PELIN – Port 06.19.22.57.89
Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

En séniors F, peuvent participer aux rencontres 3 joueuses U16 avec double sur-classement et 3 joueuses U17 avec double sur-classement. Le dossier de sur-classement est à télécharger sur le site de la ligue dans la rubrique documents et licences. **Il doit être complété et signé par un médecin (traitant, du sport ou fédéral) et envoyé à la commission médicale de la ligue accompagné de l'électrocardiogramme.**

Horaires officiels de rencontres : le dimanche à 10h ou le samedi soir à 20h (si éclairage homologué)
Plage horaire autorisée pour le club recevant : le dimanche de 9h30 à 11h00

Matchs reportés en D1 :
RUOMS contre FELINES ST CYR PEAUGRES reporté au 18 décembre 2022
ST DONAT contre USVJ/LA VALDAINE reporté au 05 février 2023
FELINES ST CYR PEAUGRES contre ST ROMAIN DE SURIEU 2 reporté au 05 février 2023
BOULIEU LES ANNONAY contre FELINES ST CYR PEAUGRES reporté au 08 janvier 2023
USVJ LA VALDAINE contre EYRIEUX EMBROYE reporté au 08 janvier 2023
TREFLE FOOT contre RUOMS reporté au 08 janvier 2023

Matchs reportés en D2 :
HAUTERIVES contre ENTENTE PLATEAU ARDECHOIX reporté au 18 décembre 2022
VILLEVOCANCE contre HAUTERIVES reporté au 08 janvier 2023
ENTENTE PLATEAU ARDECHOIX contre ENTENTE PIRAILLON reporté au 08 janvier 2023
ENTENTE BBRM GENISSIEUX contre UPPER reporté au 18 décembre 2022
CENTRE ARDECHE contre BAS VIVARAIS reporté au 18 décembre 2022
ST MARCEL contre ENTENTE BBRM GENISSIEUX reporté au 08 janvier 2023
BAS VIVARAIS contre UPPER reporté au 08 janvier 2023

Nous vous rappelons que nous n'irons pas au-delà du 08 janvier 2023 pour les matchs en retard. Si arrêté municipal sur terrain du recevant, il faut contacter le club visiteur pour voir si le match peut se jouer sur son terrain ou trouver un terrain de repli. Si match non joué, il sera perdu pour le club recevant.

NOUS VOUS RAPPELONS QUE DU VENDREDI A MIDI JUSQU'AU DIMANCHE SOIR, TOUTES LES DEMANDES DE MODIFICATIONS, LES ARRETES OU AUTRES SONT A ENVOYES A LA PERSONNE DE PERMANENCE ET NON AUX COMMISSIONS. SES COORDONNEES SE TROUVENT SUR LE SITE DU DISTRICT DANS LA RUBRIQUE PERMANENCE SPORTIVE. IL Y A AUSSI UNE PERSONNE DE PERMANENCE POUR LES ARBITRES ;

CHAMPIONNAT SENIORS F à 8

Responsable
Nathalie PELIN – Port 06.19.22.57.89
Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

En séniors F, peuvent participer aux rencontres 3 joueuses U16 avec double sur-classement et 3 joueuses U17 avec double sur-classement. Le dossier de sur-classement est à télécharger sur le site de la ligue dans la rubrique documents et licences. **Il doit être complété et signé par un médecin (traitant, du sport ou fédéral) et envoyé à la commission médicale de la ligue accompagné de l'électrocardiogramme.**

Horaires officiels de rencontres : le dimanche à 10h ou le samedi soir à 20h (si éclairage homologué)
Plage horaire autorisée pour le club recevant : le dimanche de 9h30 à 11h00

Matchs reportés :
LARNAGE SERVES contre HOSTUN reporté au 08 janvier 2023
US VAL D'AY contre 2 VALLONS reporté au 18 décembre 2022
VALLIS AUREA contre ST ROMAIN DE SURIEU 3 reporté au 18 décembre 2022
GLUN contre ALBOUSSIERE reporté au 18 décembre 2022
JOYEUSE ST PAUL contre LARNAGE SERVES reporté au 18 décembre 2022
RHONE CRUSSOL contre GLUN reporté au 08 janvier 2023
ACE contre BAIX reporté au 15 décembre 2022
BOURG ST ANDEOL contre BEAUMONTELEGER reporté au 18 décembre 2022

Nous vous rappelons que nous n'irons pas au-delà du 08 janvier 2023 pour les matchs en retard. Si arrêté municipal sur terrain du recevant, il faut contacter le club visiteur pour voir si le match peut se jouer sur son terrain ou trouver un terrain de repli. Si match non joué, il sera perdu pour le club recevant.

NOUS VOUS RAPPELONS QUE DU VENDREDI A MIDI JUSQU'AU DIMANCHE SOIR, TOUTES LES DEMANDES DE MODIFICATIONS, LES ARRETES OU AUTRES SONT A ENVOYES A LA PERSONNE DE PERMANENCE ET NON AUX COMMISSIONS. SES COORDONNEES SE TROUVENT SUR LE SITE DU DISTRICT DANS LA RUBRIQUE PERMANENCE SPORTIVE. IL Y A AUSSI UNE PERSONNE DE PERMANENCE POUR LES ARBITRES ;

CHAMPIONNAT U11 F

Responsable
Roselyne LAULAGNET- Port 06.11.15.53.93
Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U11 (nées en 2012), les U10 (nées en 2013), les U9 (nées en 2014)
Ballon taille 4, 2 mi – temps de 30 mn

Les équipes U11F seront intégrées au championnat U11G dans la catégorie Bourgeons. Nous espérons pouvoir faire une poule exclusivement féminine en 2éme phase.

Horaires officiels de rencontres : le samedi matin à 10h00
Plage horaire autorisée pour le club recevant : le samedi matin de 9h30 à 11h00

CHAMPIONNAT U13 F

Responsable
Roselyne LAULAGNET- Port 06.11.15.53.93
Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U13 (nées en 2010), les U12 (nées en 2011), les U11 (nées en 2012)
Ballon taille 4, 2 mi – temps de 30 mn

Les calendriers ont été établis et mis en ligne sur le site du district et donc championnat en 2 phases avec 2 poules géographiques en phase 1 et 2 poules de niveau en phase 2.

Horaires officiels de rencontres : le samedi après-midi à 13h30
Plage horaire autorisée pour le club recevant : le samedi après-midi de 12h30 à 15h00

CHAMPIONNAT U15 F

Responsable
Roselyne LAULAGNET- Port 06.11.15.53.93
Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U15 (nées en 2008), U14 (nées en 2009), U13 (nées en 2010) et U12 (nées en 2011).
Ballon taille 5, 2 mi- temps de 35 mn

Les calendriers ont été établis et mis en ligne sur le site du district et donc championnat en 2 phases avec 3 poules géographiques en phase 1 et 3 poules de niveau en phase 2.

Horaires officiels de rencontres : le dimanche à 10h00
Plage horaire autorisée pour le club recevant : le dimanche de 9h30 à 11h00

CHAMPIONNAT U18 F

Roselyne LAULAGNET- Port 06.11.15.53.93
Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U18 (nées en 2005), U17 (nées en 2006), U16 (nées en 2007) et les U15 (nées en 2008)
Ballon taille 5, 2 mi-temps de 40 mn

Les calendriers ont été établis et mis en ligne sur le site du district et donc championnat en 2 phases et la possibilité d'inscrire des équipes supplémentaires en phase 2.

Horaires officiels de rencontres : le samedi après-midi à 15h00
Plage horaire autorisée pour le club recevant : le samedi après-midi de 14h00 à 16h00

INFORMATIONS AUX CLUBS

Nous vous rappelons que l'utilisation de la FMI est obligatoire. Prévoir cependant une feuille de match papier en cas de non-fonctionnement de la FMI. Dans ce cas, la feuille de match papier doit être remplie avant la rencontre et envoyée par mail a la commission féminine avant le lundi midi.

Suite au peu de retours des clubs (2), il n'y aura pas de challenge futsal en seniors F cette saison.